

Natathlon – Etape 3

- **Type de compétition :** Compétition d'animation
- **Gestion informatique :** La gestion de la compétition est à la charge de du comité avec l'outil ExtraNat pocket.
- **Plage des engagements :** du vendredi 2 mars au jeudi 22 mars 2012 sur extranat.fr
- **Date de publication de la start liste :** vendredi 23 mars 2012
- **Intégration des résultats sur site web:** gérée par le comité et/ou la FFN via ExtraNat.
- **Ouverture de la compétition :** Compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN
- **Date de la compétition :** dimanche 25 mars 2012
- **Date et horaire de la réunion technique :** dimanche 25 mars 2012 à 9h35
- **Lieu :** Saint-André (piscine Michel Debré)
- **Équipements :** Bassin de 25 m ; 5 ou 6 couloirs dans sa configuration pour la compétition ; Chronométrage manuel ; Bassin de récupération ; Local antidopage ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA)
- **Médical :** Présence d'un médecin de compétition
- **Communication :** à la charge du comité : presse écrite, site internet
- **Catégories d'âge concernées :** la catégorie benjamine, nageuses et nageurs âgés de 12 et 13 ans, nés en 2000 et 1999
- **Durée :** un jour, deux réunions
- **Détail des épreuves :**
6 épreuves : 100 m nage libre, 800 m nage libre, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m papillon et 400 4 nages (classement au temps)
- **Jury :** Le jury est constitué par le comité selon les règles FFN. La date limite pour la transmission par les clubs de la liste des officiels est fixée au jeudi 22 mars 2012.
- **Mode de qualification :** nageuses et nageurs âgés de 12 et 13 ans, nés en 2000 et 1999
- **Modalité d'engagements :** un nageurs ne peut être engagé que sur 3 épreuves maximum, au choix suivant le programme.

Les modifications d'engagements individuels et de relais ne seront possibles qu'avant le début de la première réunion de la compétition et ne seront recevables que s'ils sont transmis à l'organisateur au minimum 45 mn avant le premier départ programmé. Aucune modification ne sera acceptée passé ces délais.

- **frais d'engagements** : 2,50 € par épreuve

▪ **Pénalités :**

- **forfait non déclaré** : 50 € par épreuve. Cette mesure est applicable, à l'exception des forfaits faits sur justificatif médical, si les forfaits n'ont pas été déclarés au minimum 45 minutes avant le début programmé de chaque réunion concernée.

▪ **Récompenses** : 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve filles, 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve garçons

▪ **Transmission et publication des résultats** : compétition traitée par le comité

- **Date de publication sur site Internet du comité** : Lundi 26 mars 2012

- **Date limite de réclamation** : À partir du jour de la publication Internet et dans un délai n'excédant pas une semaine, soit le lundi 2 avril 2012, les clubs sont à même de saisir le comité sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition

- **Date de validation définitive** : Passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions

Programme et horaires

(OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Dimanche 25 mars 2012

OP : 8 h 15 – DE : 9 h 45	OP : 13 h 00 – DE : 14 h 30
1 - 400m 4 nages filles	
2 - 400m 4 nages garçons	
3 - 50m dos filles	9 - 800m nage libre filles
4 - 50m dos garçons	10 - 100m nage libre garçons
5 - 50m brasse filles	11 - 100m nage libre filles
6 - 50m brasse garçons	12 - 800m nage libre garçons
7 - 50m papillon filles	
8 - 50m papillon garçons	